

Offre d'emploi

Poste en tant que Conseill.ier/.ière en prévention (niveau II)

Temps plein - Contrat APE

H/F/X

Mission :

En application du Code du bien-être au travail, le Conseiller en prévention assiste le CPAS dans l'élaboration de la politique de prévention et dans la mise en place de son système dynamique de gestion des risques.

L'objectif est de fournir des conditions de travail sûres et saines aux agents du CPAS, : en termes de sécurité, d'hygiène au travail, d'ergonomie, d'aspects psychosociaux

...

Fonction :

Le/la Conseill.er/.ière en prévention sera amené(e) à effectuer des prestations au sein des différentes implantations du CPAS de Comines-Warneton (maisons de repos, centre administratif et social).

Placé sous l'autorité de la Directrice Générale, son activité est déterminée par les procédures en vigueur dans l'institution et en suivant les instructions reçues de façon formelle et informelle.

Il/elle accomplit l'ensemble des actes incombant à la profession de conseiller en prévention :

- Accueil et information des travailleurs (présentation des mesures de sécurité internes à l'établissement, communication de la documentation relative aux machines et installations) ;
- Proposition de procédures et de directives claires pour tous, en ce qui concerne les consignes à suivre en cas d'évacuation, la lutte contre le harcèlement moral ou sexuel, les cas de violence ...
- Réalisation d'affichages de sensibilisation aux risques.
- Réalisation de visites fréquentes et systématiques des lieux de travail dans un but de prévention des risques et de signalisation de ceux-ci (en vue de leur élimination) ;
- Participation à la prévention des incendies et à l'élaboration des procédures d'urgence internes ;
- Coopération avec l'employeur dans l'application des mesures visées par la loi ;
- Réalisation et communication des enquêtes d'accident du travail ;
- Participation à la commande, à la mise en service et au contrôle de machines et installations (ex. : cuisines équipées) dont il conserve la documentation à disposition du SIPPT ;
- Participation au comité de concertation de base (ou comité intermédiaire de concertation) pour ce qui relève de l'application du R.G.P.T. et du Code du Bien-être au travail. Etablissement des différents plans (vérifier les intitulés) et rapportages.

Profil :

- Disposer du permis de conduire.

- Etre éligible au passeport APE.
- Disposer au minimum du CESS.
- Avoir le sens de l'analyse et de l'observation (avoir la capacité d'identifier les dangers et les facteurs de risques).
- Avoir une aptitude à être réactif face aux situations d'urgence.
- Etre à l'écoute, patient, disponible et capable de travailler de façon autonome.
- Etre habile avec les outils informatiques (Outlook, Word, Excel).
- Disposer du certificat de conseiller en prévention de niveau II ;

Et/ou

- Disposer du certificat de conseiller en prévention de niveau III (avec 5 années d'expérience pratique dans un service interne en prévention et protection au travail).

Et/ou

- Avoir une expérience dans un service interne en prévention et protection au travail ;

Et/ou

- Avoir suivi une/des formation(s) relative(s) aux installations dans les bâtiments (électricité, dispositifs incendie ...).

Offre :

- Contrat CDD à Temps Plein, évolutif en CDI.
- Horaire flexible.
- 26 jours de vacances annuelles.
- Jours fériés complémentaires (8 mai, 27 septembre, 2 novembre, 15 novembre ...)
- Possibilité de suivre des formations en lien avec la fonction.
- Rémunération liée à l'expérience.

La candidature est à adresser soit :

- par mail : valentin.vandecasteele@cpas-comines.be

- par courrier :

C.P.A.S. de COMINES-WARNETON
 Monsieur Frédéric HALLEZ, Président
 Rue de Ten-Brielen, 160
 7780 COMINES-WARNETON

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme utile à la fonction ;
- Certificat de bonne vie et moeurs ;

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service RH – 056 39 00 12. (Nederlandse versie op aanvraag).